

L'INTEGRATION DU VELO A LA STRATEGIE MOBILITE



Des enseignements pour
les organisateurs d'événements sportifs

RAPPORT FINAL

Juin 2025



ILS L'ONT FAIT

L'intégration du vélo à la stratégie mobilité

Les Jeux comme accélérateur des « plans vélo »

Dans le cadre d'un grand événement sportif, la mise en place d'une stratégie de **mobilités actives** est nécessaire pour répondre à plusieurs enjeux majeurs : réduire l'impact environnemental des déplacements, désengorger les infrastructures de transport existantes, et promouvoir des modes de vie sains et durables. Pour les collectivités, ces efforts ne se limitent pas à l'événement lui-même ; ils offrent une opportunité unique de développer des infrastructures **pérennes** qui profiteront aux habitants sur le long terme.

Le contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024 a joué un rôle d'accélérateur pour les « plans vélo » des différentes villes hôtes, mettant en lumière l'efficacité des mobilités actives et renforçant leur adoption à travers le territoire. Bien que l'objectif principal de la stratégie mobilités de Paris 2024 ait été d'assurer l'accessibilité des sites de compétition en transport en commun, le vélo a occupé une place centrale dans cette approche, notamment grâce aux initiatives portées par la Ville de Paris.

La marche à pied, bien qu'elle n'ait pas fait l'objet d'une stratégie dédiée, a naturellement été intégrée à la logistique spectateurs. Des cheminements piétons ont été aménagés entre les gares et les sites de compétition, accompagnés d'une signalétique adaptée permettant d'orienter le public à pied et de fluidifier les flux. Ce volet reste néanmoins complémentaire à la stratégie vélo, qui s'est révélée être le pilier principal des mobilités actives durant les Jeux.

De bonnes pratiques pour favoriser les déplacements à vélo

Pour rendre possible les déplacements à vélo du plus grand nombre lors des Jeux, il est nécessaire de travailler sur 4 piliers :

1. Un réseau cyclable capacitaire et continu
2. Une offre de places de stationnement sécurisées
3. Une offre de vélos en libre-service
4. Une communication importante.

1 - Un réseau cyclable capacitaire et continu :

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024, le développement du réseau cyclable relevait de la responsabilité des collectivités locales. **Un réseau de 415 km de voies cyclables a été mis en place pour relier les sites olympiques franciliens.** Toutefois, l'approche a également visé à connecter les sites olympiques aux principales gares et hubs de transport en commun, encourageant une intermodalité combinant vélo et transports durables tels que trains et métros. Ce réseau cyclable est le fruit d'une collaboration entre plusieurs projets structurants, notamment le **plan vélo qui a permis de rendre cyclables 342 km de routes départementales de Seine-Saint-Denis**, les initiatives de la Métropole du Grand Paris, le réseau Vélo Ile-de-France, et les projets portés par la Ville de Paris.

L'ensemble de ces aménagements est **pérenne**, s'inscrivant dans des plans d'extension des réseaux cyclables en Île-de-France, avec un objectif à long terme de faciliter des déplacements durables dans toute la région. En plus de ces voies pérennes, **la Ville de Paris a dû s'adapter aux différentes contraintes liées aux sites olympiques intramuros et aux différentes étapes de leur installation.** Un calendrier a donc été établi en amont des Jeux, avec planification des contraintes, un an avant l'événement. Pendant les

Jeux, ce calendrier précisait chaque jour les ajustements de signalisation nécessaires en fonction des épreuves et des opérations de montage ou démontage des sites.

Pour la Ville de Paris, deux événements préliminaires ont permis de préparer les équipes à l'adaptation rapide de la circulation, exigée par le contexte exceptionnel des Jeux. Le premier, la crise COVID et les confinements, a offert un cadre inattendu pour tester des mesures **d'urbanisme tactique**, avec des aménagements légers et adaptables face à la baisse du trafic routier et à l'essor des mobilités actives. Le second, la Coupe du Monde de Rugby en 2023, a permis d'expérimenter des dispositifs de signalisation et des solutions de stationnement dans un cadre événementiel plus traditionnelle.

Le Cerema a notamment publié un guide sur le sujet des aménagements cyclables provisoires. **Ce guide saura être utile à un organisateur d'évènement souhaitant privilégier les déplacements en mobilités douces.** [Aménagements cyclables provisoires : tester pour aménager durablement, Cerema 2020](#)

2 - Une offre de stationnement à la hauteur des exigences et contraintes :

Pour garantir une expérience utilisateur optimale lors d'un grand événement sportif international (GESI), le stationnement vélo doit répondre à des exigences de sécurité et de praticité tout en s'adaptant aux contraintes du site et aux besoins spécifiques de l'événement. Deux approches principales existent :

1. **Infrastructures pérennes** : elles sont justifiées si elles s'intègrent dans un plan d'aménagement durable du territoire, avec des bénéfices clairs pour la population après l'événement (par exemple, en zones urbaines ou périurbaines où la demande en stationnement sécurisé est constante).
2. **Solutions temporaires** : plus flexibles et rapides à mettre en place, elles s'imposent pour des sites accueillant des événements ponctuels ou lorsqu'une infrastructure permanente n'est pas viable économiquement ou spatialement.

Quels critères pour guider le choix ?

Le choix entre ces deux options dépend de plusieurs facteurs :

- **Durée et fréquence des besoins** : un site utilisé régulièrement justifie une infrastructure pérenne.
- **Contraintes spatiales et urbaines** : les terrains disponibles, même temporairement, influencent la faisabilité de chaque solution.
- **Budget et priorités des organisateurs** : une infrastructure temporaire est souvent moins coûteuse à court terme.
- **Impact sur le territoire** : les infrastructures pérennes doivent s'inscrire dans une stratégie locale de mobilité active, avec une vision à long terme

*Dans les deux cas, certaines **fonctionnalités essentielles** doivent être privilégiées pour garantir un stationnement adapté et sécurisé :*

- Parkings sécurisés avec des barrières
- Surveillance des vélos par des agents
- Accès facile
- Dépôt et retrait rapide
- Signalétique et communication
- Gratuité

→ Une **"stratégie vélo spectateur"** a été développée par Paris 2024 dès 2023 pour anticiper les mobilités et définir les objectifs à atteindre. Les sites ont été tous étudiés et des prévisions ont été réalisées à plusieurs fins :

- **Identification des emplacements optimaux :**

Tous les sites ont été analysés pour déterminer les meilleurs emplacements pour les parkings vélo, en tenant compte :

- Des périmètres de sécurité souvent étendus.
- De la concentration des parkings gérés par Paris 2024, des parkings existants et des stations de vélos en libre-service, afin de garantir une signalétique claire et cohérente.

- **Anticipation des capacités nécessaires :**

Les capacités des parkings temporaires ont été établies à partir de prévisions intégrant la part modale du vélo, calculée en fonction des comportements des habitants et des spectateurs. Grâce à cette approche et au soutien financier de l'État et des collectivités, plus de 27 000 places de stationnement vélo temporaires ont pu être installées.

- **Organisation des horaires et du personnel :**

Les horaires de mise à disposition des parkings ont été ajustés pour répondre aux flux des spectateurs :

- Arrivée progressive étalée sur **1h30 avant les sessions**.
- Départ étalé sur **1h après la fin des sessions**. Cette planification a permis une gestion fluide et une disponibilité optimale des infrastructures et du personnel

3 - Une offre de vélos en libre-service renforcée pendant l'évènement :

Le nombre de vélos à disposition en libre-service est le premier élément à considérer car la majorité des spectateurs de GESI ne résident pas près du lieu de l'évènement, ne s'y rendront pas avec leur vélo personnel et sont donc dépendants de l'offre proposée par l'organisateur, la collectivité ou des entreprises de location. **Dans le cas des Jeux Olympiques de Paris 2024, les offres préexistantes se sont vues renforcées par l'implication des collectivités.** Dans Paris par exemple, dix stations de Vélib' éphémères ont été installées à proximité des sites de compétition. Additionnellement, une centaine de stations ont été agrandies et 10 000 Vélib' ont été commandés pour renouveler et augmenter la flotte déjà existante. D'autres collectivités ont échangé avec des opérateurs de vélo en free floating (vélos à disposition non rattachés à une borne ou une station) pour déployer une offre ponctuelle pendant les Jeux (+5 000 vélos pour les flottes de Lime et de Dott). **Ces exemples montrent en pratique la nécessité de collaboration et de partage avec les collectivités pour développer leur offre de service vélo. Un évènement sportif peut être un levier pour déployer une offre de mobilité pérenne plus décarbonée au quotidien.**

4 - Une communication ciblée et multicanale :

Une communication massive, cohérente et efficace est indispensable pour qu'un maximum de visiteurs envisagent de se déplacer à vélo. **Il est nécessaire d'informer le plus grand nombre de l'existence de cette possibilité, et mettre en avant ses qualités pour que le public s'y intéresse.** Quatre moyens principaux ont été mis en place :

- En amont sur le site anticiperlesjeux.gouv.fr, déployé par le ministère des Transports, différentes publications ont été faites pour inciter à l'utilisation du vélo. Des newsletters sur le site de la Ville de Paris rendaient également compte des modifications de circulation pour les cyclistes.
- Dans les guides spectateurs, transmis lors de l'achat d'un billet, les possibilités de transport et de parking pour les vélos sont indiquées sur les plans des sites.
- Signalétique sur place avec des oriflammes/kakemono pour à la fois mettre en visibilité le parking pour les spectateurs venus en vélos mais également pour informer indirectement les spectateurs de la possibilité de venir à vélo. La Ville de Paris a également dû adapter la signalisation sur le terrain en fonction des différentes déviations et des perturbations liées aux Jeux.
- L'échange d'informations avec les applications de navigation GPS pour communiquer efficacement et au plus grand nombre les modifications de circulation.

Il est essentiel de porter une attention particulière à la gouvernance de la stratégie mobilités actives d'un évènement. L'attribution des rôles en phase de candidature pour une ville peut faire varier les compétences attribuées aux organisateurs. Par exemple, il se peut qu'il soit demandé à la collectivité de se charger de l'ensemble du dispositif de mobilités actives.



Zoom sur les délégations à des prestataires

Un prestataire spécialisé fournit des solutions de parking temporaire pour les événements, permettant aux spectateurs de garer leurs vélos à proximité. Ces parkings, conçus sur mesure, sont généralement référencés sur une carte, surveillés par des équipes dédiées et sécurisés par des barrières ou autres dispositifs. Voici quelques exemples de prestataires proposant ce type de services : 12.5, Wheelskeep, La Ruche à Vélos, Yaka Event, KeepMyBike, Cykleo, Playground, Hudjo, Békille, Cyclope, Altinnova, etc.

Pour aller plus loin

Les conditions de circulation pour consolider l'usage du vélo :

Au-delà des aménagements créés pour les Jeux, leur pérennité dépend aussi de la qualité de circulation. Sécurité, confort et visibilité sont essentiels pour encourager la pratique. Cela implique :

- Un meilleur **éclairage** sur les parcours cyclables,
- Une **signalisation claire et continue**,
- Des **dispositifs de protection** (barrières, marquages au sol),
- Et un **contrôle renforcé** du respect des voies cyclables par les autres usagers.

Ces éléments pourraient être adaptés suite à un retour d'expérience collectif et intégrés à un plan d'investissement post-événement.

Renforcer la coordination avec les collectivités pour adapter l'offre vélo :

Une meilleure communication des prévisions de fréquentation par site et par jour permettrait aux collectivités d'anticiper les besoins en stationnement, guidage ou infrastructures temporaires. Cela favoriserait également une meilleure gestion des flux aux abords des sites. Par ailleurs, un dialogue en amont faciliterait l'autorisation d'opérateurs de free-floating, souvent absents pendant les grands événements, élargissant ainsi l'offre de mobilité pour les trajets du dernier kilomètre.

Ressources complémentaires :

- [Formation « Favoriser le vélo dans mon événement »](#) (réseau éco-événement REEVE) : module de formation du thème « Favoriser la mobilité durable de vos événements ».

Bibliographie :

Paris 2024 :

- [CCTP - Stationnement vélos](#) : Cahier des charges fourni par Paris 2024 lors de l'appel d'offre pour les besoins en parkings vélo pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.
- [Stratégie vélo](#) : Stratégie définissant les besoins de Paris 2024 en fonction de leurs objectifs associés. Au sein de ce document sont présentés des chiffres précis reprenant leurs besoins, ainsi que les méthodes de calcul ayant permis de les obtenir.

Rédigé avec le concours de :

- Océane Célié – Ancienne cheffe de projet mobilités actives, *Paris 2024*
- Nathalie Daclon – Mission Vélo, responsable du pôle Culture Vélo, *Ville de Paris*
- Claire Bailly – Chargée de mission stationnement vélo, *Ville de Paris*